

Accueil de loisirs des Marots 3/12ans

Projet Pédagogique

VACANCES D'AUTOMNE

du 19 au 30 octobre 2026



TOUS DIFFÉRENTS, TOUS IMPORTANTS

Développer et valoriser le **vivre-ensemble**, en favorisant :

LA COOPÉRATION

Travailler ensemble
pour atteindre
des objectifs
communs.

L'ÉCOUTE

Être attentif
aux autres pour
mieux se comprendre.

LA SOLIDARITÉ

S'entraider et prendre
soin les uns des autres
au quotidien.

LA PARTICIPATION

Donner son avis,
proposer, s'engager
dans la vie du groupe.

LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AU GROUPE

Se sentir accepté,
reconnu et fier de faire
partie du groupe.



PROJET PÉDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs :

des **MAROTS**

80 bis rue des Marots - Troyes

Horaires d'accueil des enfants :

Du matin : de 8h à 9h15

Du midi : de 12h à 13h30

Du soir : de 17h à 18h

Pas d'arrivée ou de départ en dehors
des horaires d'accueil SAUF rendez-vous
médical AVEC justificatif

06 04 52 12 51

Public cible :

Enfants de 3 à 12 ans

VACANCES D'AUTOMNE

Du 19 au 30 octobre 2026

Thème : « Tous différents, tous important »

Objectif éducatif :

« Favoriser le vivre-ensemble en développant la coopération,
l'écoute, la solidarité et l'implication des enfants dans la vie du
groupe »

Intentions pédagogiques :

Valoriser les qualités de chacun

Participer à des activités permettant
d'identifier et mettre en valeur les qualités,
talents et réussites de chaque enfant
(le bingo des qualités, le delfi des talents).



Les enfants citent des qualités chez eux
et chez les autres, valorisent leurs
compétences et participent aux échanges.

Coopérer avec des enfants différents d'eux

Prendre part à des jeux et défis coopératifs
favorisant l'entraide, l'écoute et le respect
des différences (échanges avec les petits de la
crèche, inter centre à Peltier, jeu de piste en
groupe au Parc des Moulins).



Les enfants collaborent, partagent les rôles
et s'entraident dans les activités.

Réaliser une production collective sur la diversité

Contribuer à une œuvre commune
(théâtre, exposition pour le temps d'échange
avec les parents le dernier jour des vacances,
arbre des différences, galerie de portraits, etc.).



Chaque enfant participe à la réalisation
collective et se reconnaît dans le projet final.

À noter :

Pour passer une super journée, je
pense à prendre :

- ✦ Pour les plus petits : Doudou
et tenue de rechange
- ✦ Pour tous : Gourde avec
prénom

Pour les sorties piscine, prévoir :

- ✦ Maillot de bain (Pas de short)
- ✦ Serviette

Temps de partage avec les
parents : le dernier vendredi des
vacances à 17h à l'accueil

PS :

*En cas de changement ou d'ajout de
personne autorisée à récupérer
mon enfant, j'informe le service
relations usagers (Maison de quartier
ou bâtiment Audiffren) munie d'une
pièce d'identité.*

Spécificités / fonctionnement :

✦ Plus particulièrement, les vacances d'automne seront
l'occasion de sensibiliser les enfants à la diversité et à l'importance
de chaque personne dans le groupe.

✦ Groupes par âge pour respecter le rythme de chacun et proposer des
activités adaptées.

✦ Temps d'échange quotidiens avec les enfants pour favoriser
l'expression et la régulation du groupe.

SOMMAIRE

➤ Introduction

- Projet Educatif de Territoire.....P 2
- La Convention Territoriale Globale
- Projet Educatif et Pédagogique.....P 3 / 4

➤ Présentation

- Caractéristiques du territoire.....P 5
- L'accueil de loisirs des Marots P 6
- Caractéristiques du public.....P 7

➤ Constat.....P8

➤ Objectif et évaluation

- Rappel des intentions éducatives de l'organisateur.....P 8
- Les objectifs et l'évaluation...P 9

➤ Organisation des accueils

- Modalités d'accueil / Horaires.....P 10
- Communication.....P 11
- Sécurité.....P 12

➤ Rôle de l'Équipe.P 14 / 15

Introduction

Troyes, Cœur de la Champagne Méridionale, située dans le département de l'Aube, à seulement 1h30 de Paris, se trouve au carrefour de plusieurs axes routiers et autoroutiers. Avec ses 62 782 habitants, sur une superficie de 13 km², elle est le centre de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole, qui compte 175 193 habitants. (Chiffres INSEE 2021)

Troyes offre un cadre de vie dynamique et exceptionnel à 160 km de la capitale, avec des perspectives de développement économique prometteuses. La ville se distingue par son riche patrimoine industriel, naturel, muséal, ainsi que par son art de vivre et son héritage civil et religieux. Ces atouts attirent chaque année de nombreux touristes.

● Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

Depuis 2014, la Ville de Troyes a développé **PEdT** avec ses partenaires pour offrir un parcours éducatif de qualité à tous les enfants. Ce projet ambitieux vise à proposer des activités éducatives lors de tous les temps péris et extrascolaires afin de répondre aux besoins éducatifs des jeunes Troyens.

À partir de septembre 2018, la Ville a réaménagé la semaine scolaire pour être répartie sur quatre jours en réponse aux demandes des familles. Les enfants vont donc à l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi et les accueils de loisirs sont ouverts tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires, permettant aux enfants de profiter du « **plan mercredi** » avec un éventail d'activités éducatives et récréatives.

Ces accueils de loisirs, non sectorisés, organisés en complémentarité des projets d'école et périscolaire, prennent en compte le mercredi comme un jour de repos, s'assurant d'adapter les activités aux rythmes de vie, aux envies et à la fatigue des enfants tout en cherchant à maintenir la stabilité et la continuité des équipes d'animation pour offrir un environnement de qualité et sécurisé.

Le **PEdT** a défini plusieurs objectifs clés partagés par ses partenaires éducatifs, qui incluent le développement des compétences langagières, la compréhension de texte et la découverte des richesses de la langue française, ce qui stimule l'intérêt pour la diversité linguistique et littéraire, il vise aussi à développer la logique de résolution de problèmes, favorisant la pensée critique et l'analyse, tout en promouvant le "vivre ensemble" en insistant sur le parcours citoyen et les valeurs de solidarité, de coopération et de respect.

Renouvelé en 2024 jusqu'en 2027, ce socle éducatif représente une culture commune à laquelle tous les acteurs éducatifs de Troyes s'engagent à contribuer et les projets et activités des accueils de loisirs sont conçus pour enrichir les apprentissages des enfants, en les accompagnant dans leur développement personnel et scolaire.

● La Convention Territoriale Globale (CTG)

En 2021, la Ville de Troyes et la CAF de l'Aube ont lancé la **CTG** afin de relever les défis de territorialisation et de coopération. Cette initiative stratégique vise à renforcer et maintenir les services aux familles en coordonnant les actions dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du logement et de l'accès aux droits.

La **CTG** repose sur un diagnostic partagé avec les partenaires afin de définir des priorités et de mettre en place un plan d'actions adapté et son approche globale permet d'adapter les équipements et services aux besoins des familles, d'améliorer l'accès aux droits et d'optimiser les interventions des différents acteurs, tout en intégrant le projet éducatif de la Ville de Troyes dans cette démarche.

Cette convention est une véritable démarche d'investissement social et territorial qui favorise un développement harmonieux et inclusif et en conclusion, la Ville de Troyes s'emploie à offrir un environnement éducatif enrichissant et diversifié, en soutenant les familles et en encourageant un développement global pour tous les enfants de la région.

● Le Projet Éducatif péri et extrascolaire

Le projet éducatif porté par la ville de Troyes décline les intentions et les principes éducatifs ainsi que leurs modalités de mise en œuvre sur tous les types d'accueil qu'il organise à savoir les **accueils périscolaires** les jours d'école (garderies du matin et du soir, temps de restauration, pause récréative, temps cartable, « Mes découvertes ») ainsi que des **accueils de loisirs** périscolaires (les mercredis) et extrascolaires (les vacances scolaires).

✓ **Objectifs éducatifs** (extrait du Projet Éducatif) :

- ✚ **Favoriser l'épanouissement personnel** : Les équipes pédagogiques visent à développer les aptitudes mentales et physiques des enfants en s'appuyant sur leurs potentialités. Elles encouragent l'expression et la confrontation des idées pour renforcer la confiance en soi et l'autonomie.
- ✚ **Inculquer les droits de l'homme et les libertés fondamentales** : Les enfants apprennent le respect des droits humains et des principes universels de la Charte des Nations Unies.
- ✚ **Respect des identités et des cultures** : L'éducation met l'accent sur le respect des parents, de l'identité personnelle, de la langue et des valeurs culturelles, tout en valorisant la diversité culturelle et les valeurs nationales.
- ✚ **Préparation à la vie en société** : Les enfants sont préparés à vivre dans une société libre en développant des attitudes de compréhension, de tolérance, et d'égalité. Ils apprennent à interagir de manière respectueuse avec différentes personnes, indépendamment de leur origine ou de leur religion.
- ✚ **Respect du milieu naturel** : Les enfants sont sensibilisés au respect de l'environnement et apprennent l'importance de préserver le milieu naturel.

Par ailleurs, l'ensemble des dispositifs péri et extrascolaires municipaux s'engagent à promouvoir les valeurs de laïcité, de mixité et d'égalité d'accès aux activités. Cette approche garantit que chaque enfant, indépendamment de son sexe, origine ou croyance, bénéficie des mêmes opportunités d'apprentissage et d'épanouissement.

La démarche éducative Troyenne s'inscrit dans un cadre respectueux des droits de l'enfant et vise à offrir une éducation qui favorise l'épanouissement personnel, le respect mutuel, et la préparation à une vie citoyenne active et respectueuse des diversités.

● Le Projet Pédagogique

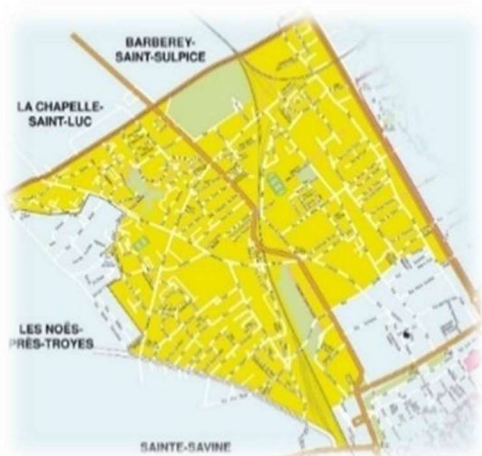
Le projet pédagogique est élaboré par les directeurs des accueils de loisirs et coordonnateurs en charge des dispositifs périscolaires, en partenariat avec les animateurs, en référence au projet éducatif de la Ville de Troyes. Il doit permettre de répondre précisément aux questions des familles, relatives à l'organisation et au fonctionnement des accueils, indique les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre ainsi que le choix de l'action pédagogique proposée par l'équipe.

Les **Accueils de Loisirs** municipaux (AL) sont un mode d'accueil éducatif pour les enfants, proposé à titre facultatif. Ils complètent les projets scolaires et périscolaires, offrant une continuité éducative. Non sectorisés, ils fonctionnent le mercredi et s'articulent autour de quatre axes principaux : complémentarité éducative, inclusion et accessibilité, inscription territoriale, diversité et qualité des activités.

Les objectifs incluent la mise à disposition des moyens nécessaires, les choix pédagogiques adaptés, et le suivi-évaluation des activités. Les directeurs, animateurs, et parents sont des acteurs clés dans cette démarche éducative, assurant un environnement enrichissant et inclusif pour les enfants.

Présentation du quartier des Marots

● Caractéristiques du territoire



Le quartier des Marots avec un paysage urbain et à l'ambiance animée abrite 5250 habitants. Ils sont en majorité des couples et célibataires. Ils sont plutôt jeunes, locataires de leur logement (72%) et ont des très petits revenus (18700 euros par ménage) en dessous de la moyenne nationale. Il y a de nombreux HLM (49%).

La part de la population au chômage (10.2%) dans le quartier de Marots est supérieure à la moyenne nationale.

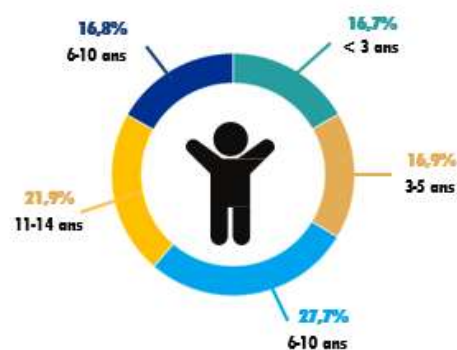
Le quartier dispose de divers services et infrastructures de transport, de commerce, d'éducation, de sport, de loisir, de culture, et de santé.

Les familles troyennes

Les familles



Répartition des mineurs troyens par tranches d'âge



37,8% des moins de 11 ans sont dans une famille monoparentale

Infrastructures locales :

Source(s) : Insee RP 2021, Etat-Civil 2018-2022



La Maison de quartier



Parc des Marots et ses jeux d'eau



Gymnase Charles Chevalier



Crèche des Marots

L'accueil de loisirs



Ma journée type à l'accueil de loisirs
QR code à scanner

Accueil de loisirs
des Marots

80Bis, rue des Marots
06 04 52 12 51

Capacité de 66 places

Accueil de 3 à 12 ans les mercredis et les vacances (sauf à Noël),
en journée avec ou sans repas.

Espace maternelles



Espace cuisine et bureau



Etage des primaires



Espace pelouse et jeux d'eau



Accueil climatisé ❄️



Salle de motricité + dortoir



Espaces primaires et maternelles



● Caractéristiques du public « quartier des Marots »

L'accueil de loisirs des Marots accueillent principalement des enfants troyens âgés de 3 à 12 ans résidant sur le quartier. Il est également ouvert aux enfants issus des communes extérieures, favorisant ainsi la diversité.

La structure accueille des enfants aux origines sociales, culturelles et familiales variées, constituant une richesse pour la vie collective et les apprentissages du vivre-ensemble.

Le secteur des Marots bénéficie d'un environnement propice à l'épanouissement des enfants grâce à la présence d'équipements éducatifs, sportifs, culturels et de loisirs de proximité. Les écoles, la maison de quartier, les accueils périscolaires et extrascolaire contribuent à créer un cadre de vie dynamique favorisant les rencontres, la découverte et la participation.

Notre accueil constitue un espace éducatif complémentaire de l'école et de la famille. Ils offrent aux enfants des temps de vie adaptés à leurs besoins, favorisant la socialisation, l'autonomie, la coopération et l'ouverture aux autres à travers des activités variées, ludiques et éducatives.

Accueil des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique

La Ville de Troyes, dans son PEDT, met un point d'honneur à « **faciliter l'accueil des enfants ayant des besoins spécifiques** ».

Elle a mis en place plusieurs mesures et recommandations destinées à favoriser leur intégration : renforcement des équipes d'animation en nombre en fonction des besoins d'accompagnement, stages de formation, rencontre des familles.

Rappel des caractéristiques du public 3/12 ans

	3-5 ANS	6-12 ANS
Physique	Découverte de son corps /Besoin de se dépenser et de temps calmes /Ne mesure pas sa force /Développe sa dextérité / A besoin d'un rythme de vie régulier Est dans l'apprentissage de l'hygiène et de la propreté	Développement de la dextérité Augmentation de ses capacités et de sa concentration Importance d'une bonne qualité de sommeil et alimentaire Besoin de se dépenser /Perte des dents de lait
Psychologique et intellectuel	Passe par la phase du complexe d'œdipe Positionnement de l'individu et du caractère : « Ne veut pas ! Non ! Temps d'attention et de concentration très court L'imaginaire est en plein développement /Acquisition du langage /Développement de la mémoire et de la curiosité Début du contrôle de soi /A besoin de repères constants	Début de l'esprit de compétition et du mensonge Sensibles aux actions solidaires Apprentissage ludique est remplacé par l'apprentissage fondamental Raisonnement logique : âge du pourquoi Peur de l'échec /Séparation du réel et de l'imaginaire Appréhender la gestion de son temps /S'identifie à l'adulte Apprentissage de la lecture et de l'écriture
Affectif	Très sensible à l'avis de l'adulte : besoin de justice équitable Importance du doudou : attache aux repères familiaux Besoin de sécurité, de tendresse Très influençable Importance de l'explication de chaque acte : sinon ne comprend pas son erreur /Ont des sentiments purs envers les enfants et les adultes : sans arrières pensées	Sensible à la justice /Susceptible et sensible /Identification à l'adulte Séparation du lien maternel : le père prend sa place L'adulte détient toutes les réponses /esprit de contradiction Besoin de réconfort et d'échanges avec les autres Affirme sa personnalité et peut en devenir agressif Besoin de sécurité et d'affection : mais pas en public
Sociologique	Séparation de la cellule familiale Découvre de nouveaux environnements et repères /Début de la vie en collectivité Début du langage /Apprentissage de l'autonomie Aime à être responsabilisé et à aider les adultes Copie le comportement familial	Devient de plus en plus indépendant, capable de se donner des règles et de les respecter Désir d'appartenance à un groupe du même sexe Besoin d'exprimer son individualité Aime les jeux collectifs, de coopération et de compétition.

Constats

Au regard du bilan de l'année passée et des réponses recueillies lors des questionnaires d'évaluation de chaque période sur l'accueil, il apparaît nécessaire de poursuivre et de renforcer les actions favorisant le vivre-ensemble.

Au cours de l'année, l'équipe a observé certaines évolutions dans la dynamique des groupes d'enfants âgés de 3 à 12 ans. Nous avons notamment constaté des difficultés liées à l'écoute, à la communication et à la coopération, ainsi que des comportements parfois agités et une tendance à privilégier des jeux plus individuels. Ces situations peuvent avoir un impact sur la cohésion du groupe.

Ces observations nous amènent à renforcer les actions favorisant le vivre-ensemble et les relations positives entre les enfants.

Nous souhaitons développer davantage l'entraide, la solidarité et l'esprit de groupe.

Plus particulièrement, les vacances d'automne seront l'occasion de sensibiliser les enfants **à la diversité et à l'importance de chaque personne dans le groupe.**

Objectifs et évaluation

● Rappel des intentions éducatives de l'organisateur



Tous différents, tous importants



L'enfant sera capable de reconnaître, exprimer et valoriser ses qualités et celles des autres, en respectant les différences de chacun.



L'enfant sera capable de coopérer, de s'entraider et de participer à une réalisation collective favorisant l'inclusion et la valorisation de tous.

Objectifs opérationnels et trames des Évaluations

Valoriser les qualités de chacun	Participer à des activités permettant d'identifier et mettre en valeur les qualités, talents et réussites de chaque enfant (le bingo des qualités, le défi des talents)	Les enfants citent des qualités chez eux et chez les autres, valorisent leurs camarades et participent aux échanges.
Coopérer avec des enfants différents d'eux	Prendre part à des jeux et défis coopératifs favorisant l'entraide, l'écoute et le respect des différences (<i>échanges avec les petits de la crèche, inter centre à Peltier, jeu de piste en groupe au Parc des Moulins</i>)	Les enfants collaborent, partagent les rôles et s'entraident dans les activités.
Réaliser une production collective sur la diversité	Contribuer à une œuvre commune (fresque, exposition pour le temps d'échange avec les parents le dernier jour des vacances), arbre des différences, galerie de portraits, etc.).	Chaque enfant participe à la réalisation collective et se reconnaît dans le projet final.

Déclinaisons par tranche d'âge

Maternelles (3-5 ans) : activité avec les petits de la crèche des Marots, histoires, totem collectif, jeux coopératifs simples, ateliers créatifs autour des différences, activités sensorielles et réalisation d'une fresque collective.

Élémentaires (6-12 ans) : débats adaptés, défis coopératifs, jeux d'équipe, créations artistiques collectives, exposition sur la diversité, participation active au choix de leurs activités.

Évaluation finale des objectifs

À la fin des vacances, les animateurs compléteront une grille d'observation.

Pour les maternelles :

- L'enfant reconnaît au moins une qualité chez lui ou chez un camarade.
- L'enfant participe à un jeu coopératif sans exclusion.
- L'enfant contribue à la production collective.

Pour les élémentaires :

- L'enfant est capable d'exprimer les qualités d'un autre enfant.
- L'enfant coopère et assume un rôle dans une activité collective.
- L'enfant participe activement à la réalisation et à la présentation de la production collective.

Un bilan d'équipe permettra d'analyser les observations, d'identifier les réussites et les axes d'amélioration.

Organisation de l'accueil

● Modalités d'accueil / Horaires

L'organisation de mon enfant à « l'Accueil de Loisirs »

Ouverture tous les mercredis et à chaque vacance, sauf vacances de fin d'année.

Accueil en journée complète sans repas :

Les enfants sont accueillis de **8h00 à 12h00** (avec possibilité d'arrivée échelonnée jusqu'à 9h15) et de **13h30 à 18h00** (avec possibilité de départ échelonné à partir de 17h00).

Accueil en journée complète avec repas :

Les enfants sont accueillis de **8h00 à 18h00** (avec possibilité d'arrivée échelonnée jusqu'à 9h15 et possibilité de départ échelonné à partir de 17h00).

La restauration collective se trouve à l'école Charles CHEVALIER.

Le goûter est fourni par l'accueil de loisirs.

● Communication

La communication est un point incontournable à ne pas négliger dans l'animation et à sans cesse développer. Véritable vecteur d'identité, une bonne communication est gage de sérieux, de qualité et valorise l'accueil péri et extrascolaire dans sa dimension éducative.

La communication avec les familles

1. Un **site internet** : www.ville-troyes.fr qui recense l'ensemble des informations liées aux thématiques « découvrir Troyes, au quotidien, proximité, sortir/bouger, vie municipale, téléservices »
2. Un **portail famille** : [PORTAIL FAMILLE - accueil \(troyes.fr\)](http://PORTAIL FAMILLE - accueil (troyes.fr)) qui informe au sujet de la petite enfance, des écoles et de leurs activités, des vacances en Accueil de Loisirs, des espaces intergénérationnels. Un espace personnel permet aux familles de procéder aux inscriptions/annulations en ligne. L'actualité incontournable de ces structures y est mise en avant.
3. Soucieuse de vivre avec son temps, la Ville de Troyes possède aussi des pages officielles sur plusieurs **réseaux sociaux** qui permettent à tous de suivre des moments forts de la commune et notamment certains temps et/ou informations des Accueils de Loisirs Troyens.
4. Un **flyer** par Accueil de Loisirs est à disposition des familles et une attention particulière est portée quant à la transmission des valeurs du projet pédagogique.
5. Les **programmes d'activités** péri et extrascolaires, et les menus sont affichés devant chaque site.
6. Des **temps de partage et d'échanges** réguliers sont proposés au sein des Accueils de Loisirs.
7. Un **questionnaire de satisfaction** permet de recenser les avis des familles.



Communication avec les enfants :

La communication avec les enfants se fait tout au long des journées d'accueil, de leur arrivée le matin jusqu'à leur départ du soir. Les accueils péri et extrascolaires étant des lieux de partage, les échanges sont perpétuels. Celle-ci s'incarne à travers le quotidien vécu. L'enfant prend alors part au fonctionnement, qui varie selon les types et lieux d'accueil fréquentés.

● Sécurité

L'animateur doit assurer la sécurité morale, physique et affective pour chaque enfant.

1. Fiche sanitaire :



Pour toute inscription sur un temps d'accueil de la collectivité une fiche sanitaire individuelle obligatoire sera remplie par la famille. Elle précise les renseignements médicaux de l'enfant, et la mention des vaccins obligatoires (décret n 2018-42 du 25 janvier 2018).

En cas de contre-indication pour la réalisation d'une activité, celle-ci doit être attestée par un certificat médical.

2. Médicaments/PAI :

Le personnel d'animation ou encadrant n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants sauf si le traitement est intégré à un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) qui a pour but de faciliter l'accueil au quotidien d'un enfant atteint de troubles de la santé ou de handicap. Il est établi par un médecin, à l'initiative des parents, est connu de tous les acteurs qui s'occupent de l'enfant et permet de déterminer les modalités d'accueil de l'enfant.



Sur tous les temps d'accueil, la prise de médicaments est soumise à l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé.

3. Pharmacie et déplacement :

Sur tous les lieux d'accueil, il doit y avoir une ou plusieurs pharmacie(s) fixe(s) ou portable(s) (à utiliser lors de tous les déplacements).

À chaque déplacement, il est demandé aux animateurs et aux enfants de mettre un gilet pour que le groupe soit vu par tous les autres usagers de la route.

4. Départ raison de santé :

Lorsqu'un enfant, présente des symptômes ou en cas d'accident le responsable légal est alerté. Il lui est demandé de venir chercher l'enfant et lui sera demandé de remplir un document qui stipule que le responsable légal reprend son enfant.

5. Accidents et déclarations d'accident :

L'animateur ou témoin de l'accident contacte le 15 ou le 18.

Pour le périscolaire école : le coordinateur contactera les parents pour les prévenir. En cas d'accident, il est demandé à l'animateur de faire une déclaration, qui se trouve dans le classeur périscolaire rubrique déclaration d'accident et qui doit être renvoyée au Service Enfance Jeunesse pour enregistrement.

Pour le périscolaire centre de loisirs : le directeur du centre contactera les parents pour les prévenir. C'est le directeur qui remplit la déclaration d'accident directement.

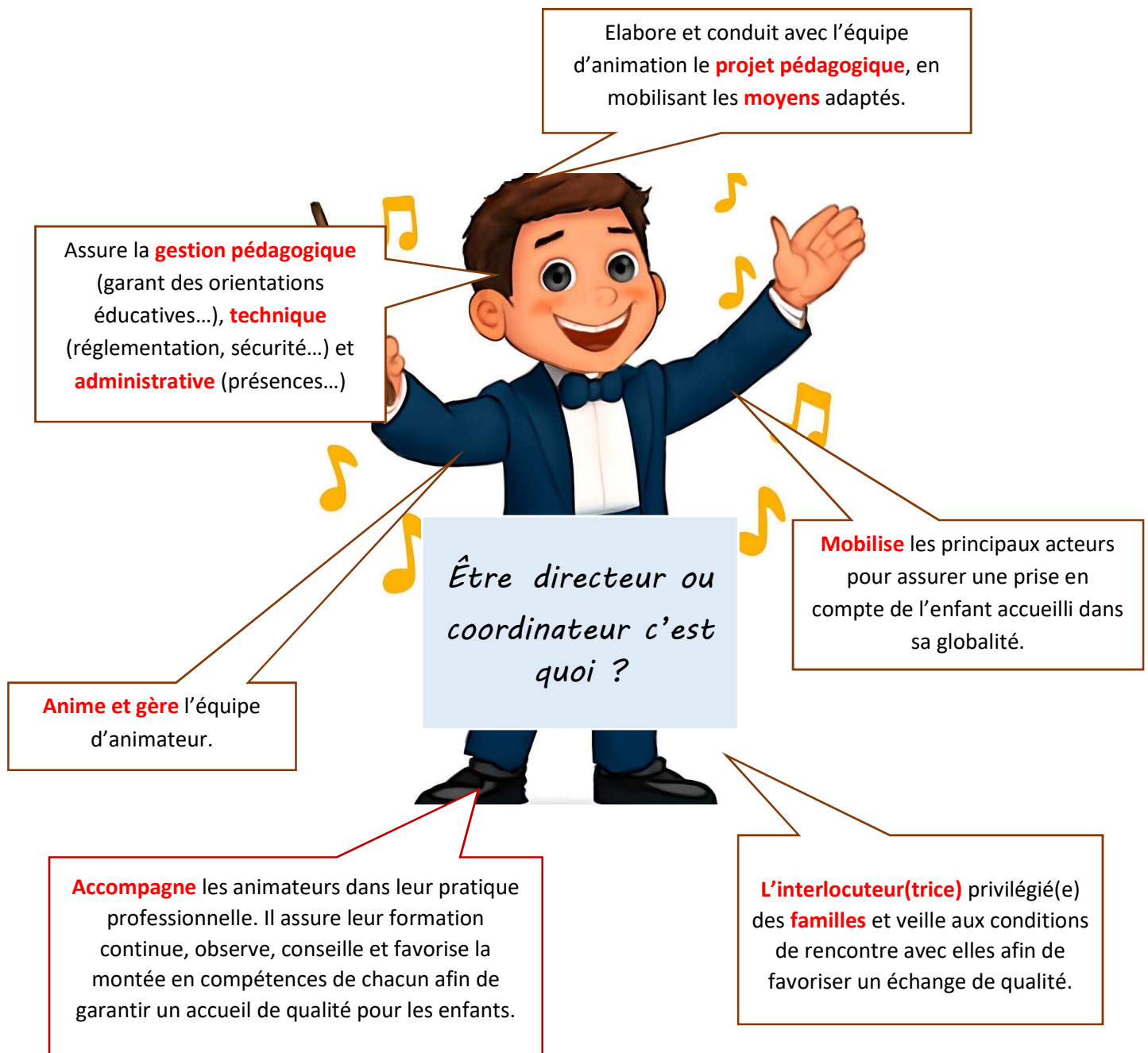
6. Consignes d'incendie et PPMS :

Sur chaque école, dans le classeur du Périscolaire et AL se trouve les consignes en cas d'incendie et le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Ces documents expliquent les conduites à tenir dans ces cas d'urgence, ils doivent être lus, expliqués et maîtrisés par l'encadrant.

Rôle de l'Equipe

● Directeur-coordonateur

Le directeur de l'Accueil de Loisirs et le coordinateur Péri-scolaire travaillent ensemble par secteur afin de garantir une continuité et une cohérence de travail auprès des enfants et des familles accueillis.



Ils garantissent la sécurité physique et morale des enfants accueillis, mettent en œuvre les projets du Service Enfance Jeunesse, veillent au bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion humaine, administrative, matérielle et financière.

● animateur

Les 5 fonctions de l'animateur :



L'encadrement de mineurs requiert une attention particulière et exige une posture professionnelle exemplaire. La notion d'encadrement recouvre toute situation conduisant à placer un groupe de mineurs sous la responsabilité d'un adulte qu'il s'agisse de surveillance, d'animation, d'activité pédagogique...

Ainsi, il est demandé à chacun d'être attentif et bienveillant, de garantir la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant et de :

- poser le cadre de chaque activité en expliquant les règles, lesquelles doivent être constantes, adaptées au moment et à l'objectif
- d'assurer en toutes circonstances une surveillance constante et active, impliquant notamment sa ponctualité, et de limiter l'utilisation du téléphone portable au seul usage professionnel.
- d'installer une communication respectueuse et positive avec les enfants, indispensable à la construction du dialogue.
- d'adopter un comportement respectueux et non-discriminant à l'égard de l'enfant y compris lorsqu'il se situe dans une posture de non-respect des règles ou de provocation.
- de proscrire toute familiarité de langage, gestuelle, relationnelle et, sauf situation d'urgence, veiller à ne jamais se trouver seul avec un enfant.
- de s'interdire et faire obstacle à toute forme de contrainte, menace ou intimidation.

Il est demandé à chaque encadrant d'informer immédiatement les responsables identifiés de la ville de Troyes de toute situation qui lui semblerait de nature à compromettre le bien-être et la sécurité physique, morale et affective des enfants, ceci afin que les mesures nécessaires puissent être mises en œuvre dans les plus brefs délais.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE VOS ENFANTS POUR

Les vacances du 19 au 23 octobre 2026
Tous différents, tous importants !

Accueil de Loisirs
des Marots
80 Bis rue des Marots
10000 TROYES
06 04 52 12 51
8h-18h

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

	Lundi 19/10	Mardi 20/10	Mercredi 21/10	Jeudi 22/10	Vendredi 23/10
3/5 ans	Fabrication du Totem des petits  Mr Tambourin et Mme Baguette Jeu d'expression = l'éco rigolo !	<u>Sortie Piscine</u>  Parcours des fantômes Mon escargot	Jeux du musée des statues et de la petite tortue  Quiz des animaux de la forêt qui nous ressemble	Projet échange avec la Crèche des Marots L'initiale personnalisée Kinball party 	Sortons ensemble à la Cité du Vitrail Jeu du « qui comme moi ? » Danse avec moi !
6/12 ans	6/7 ans : nos visages en feuilles d'automne et mini-atlé  8/9 ans : le défi des 100 points 9/12 ans : jeux de connaissance et notre super pouvoir de création	6/7 ans : hérisson en papier accordéon et grands jeux collectifs 8/9 ans : peinture du Monstre Splash et Ultimate  9/12 ans : le bingo des différences et relais en équipe	Sortons ensemble à la Cité du Vitrail Initiation mini-foot Création de vitraux Jeu du « Devine qui je suis ? »	Fabrique le hibou et la mangeoire Jeu du puzzle humain et balle brûlante 8/12 ans : Jeu de piste en équipe au 	6/7 ans : le gang des citrouilles et Jeu de l'horloge 8/9 ans : créa « tête de terre » et jeu du labyrinthe de chiffres 9/12 ans : jeu des goûts et des couleurs et fabrique ton bracelet de l'amitié 

Espace Audiffred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77
relations.usagers@ville-troyes.fr
famille.troyes.fr



PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE VOS ENFANTS POUR

Les vacances du 26 au 30 octobre 2026
Tous différents, tous importants !

Accueil de Loisirs
des Marots
80 Bis rue des Marots
10000 TROYES
06 04 52 12 51
8h-18h

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

	Lundi 26/10	Mardi 27/10	Mercredi 28/10	Jeudi 29/10	Vendredi 30/10
3/5 ans	Ensemble autour du parachute  Chasse aux champignons en groupe Imitons les clowns	Les masques des monstres gentils Roule galette et le jeu du facteur <u>Sortie Piscine</u> 	Le réveil du monstre dormant La couronne automnale des petits  Jeu collectif du lutin farceur	Chauve-souris avec mes mains Jeu des duos de petits bonhommes La marelle du centre et ses duos de foulards 	La course des dinos Mémoire Halloween Exposition des œuvres d'art pour un temps de partage avec les parents 
6/12 ans	6/7 ans : décore ton centre de mini-araignées et le relai des copains 8/9 ans : Loto sportif 9/12 ans : Intercentre avec les enfants de l'accueil de loisirs Peltier 	6/7 ans : décore ton centre de spirales 8/9 ans : Puzzle des différences et la mission aux multiples talents 9/12 ans : défis et énigmes théâtrales	6/7 ans : Chauve-souris en origami et Multi-hand 8/9 ans : Parcours de coopération au Gymnase et création d'une marionnette qui te ressemble 9/12 ans : Parcours de coopération au Gymnase et création ensemble d'une maison	<u>Sortie Piscine et savoir-nager</u>  6/7 ans : farandole de petits fantômes 8/9 ans : création « boîte à secrets » 9/12 ans : Jeux d'écoute	Projet « Exposition des œuvres d'art pour un temps de partage avec les parents 

Espace Audiffred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77
relations.usagers@ville-troyes.fr
famille.troyes.fr

